

Hania AKIR - hania.akir@univ-bejaia.dz
 Université de Bejaia

Le nom propre, un lien entre langage et réel

Article reçu le : 04.02.2023 / Accepté le : 26.05.2023 / Publié le : 22.08.2023

Résumé

Le présent article vise à mettre en évidence les différences de conception et de traitement du sens du nom propre, selon sa prise en charge par l'un des grands champs disciplinaires que sont l'onomastique, la logique et la cognition. Pour ce faire, notre analyse tentera, à l'aune d'un nombre considérable de noms propres, divers et variés, usités en Algérie, d'explicitier et d'illustrer le rapport de chacune de ces trois perspectives à la sémantique du nom propre, révélant, ainsi, toute l'importance du lien entre le langage et le réel.

Mots-clés : Nom propre, onomastique, logique, cognition, sens.

The proper name, a link between language and real

Abstract

The aim of our article is to show the different conceptions of the meaning of the proper name, depending on whether it is studied by one of the following major disciplines: onomastics, logic or cognition. For this, our analysis is based on a large number of proper names, varied, used in Algeria, in order to explain what each of these three perspectives brings to the semantic theories of the proper name, and to highlight the relationship of language to real.

Keywords : Proper name, onomastics, logic, cognition, meaning.

Pour citer cet article :

AKIR Hania (2023). Le nom propre, un lien entre langage et réel. *Action Didactique*, [En ligne], 6 (1), 301-317. Url. [Adresse URL de l'article à copier et à insérer ici.](#)

Pour citer le numéro :

FTITA Amel, VECCHIATO Sara et AMMOUDEN M'hand, (dir.), (2023). La didactique du FLE et ses disciplines contributives. *Action Didactique* [En ligne], 6 (1). <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/843>



Cet article est sous licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International **CC BY-NC-ND 4.0**
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr_CA

Introduction

Notre étude se propose de mettre en lumière les trois différents points de vue, onomastique, logique et cognitif, selon lesquels le nom propre peut être envisagé. Nous nous attellerons à montrer la place réservée au nom propre et la manière dont il est appréhendé et traité par les points de vue susmentionnés. Non négligeables, ceux-ci ont particulièrement marqué les travaux linguistiques sur le nom propre, puisqu'ils ont enclenché ou développé les réflexions relatives au sens de celui-ci. Le rapport des perspectives onomastique, logique et cognitive à l'analyse linguistique du nom propre apparaît dans les théories sémantiques de ce dernier. En effet, la relation de celles-là avec celles-ci est certaine, car elle permet au nom propre de révéler de multiples aspects sémantiques, que nous découvrirons à travers les théories exposées, commentées et exemplifiées, tout au long de notre travail.

La notion de sens du nom propre (Akir, 2023) est problématique en elle-même, car elle remet en question la conception du sens linguistique, et les avis sur le sujet divergent. Dès que l'on parle du sens des noms propres, une ambiguïté apparaît, parce que celui-ci n'est pas clairement défini, et on peut alors se demander si le nom propre a vraiment un sens et de quel type de sens il s'agit. Notre propos, ici, est donc d'examiner la problématique du sens du nom propre en nous arrêtant sur des considérations faites sous l'angle des grands champs disciplinaires que sont l'onomastique, la logique et la cognition, pour tenter d'expliquer pourquoi l'étude du nom propre n'est pas toujours simple et qu'elle peut entraîner des interrogations sur les relations entre sens et référence, et entre langage et réel.

Afin d'explicitier notre analyse, nous nous servirons de noms propres, plus ou moins connus, en usage en Algérie. La sélection des noms propres, qui exemplifient notre étude, repose exclusivement sur la recherche d'une réflexion onomastique, logique ou cognitive. Les exemples illustrant cela étant nombreux, il n'aurait été ni possible, ni utile de tous les citer, dans notre contribution. C'est ainsi, qu'à travers l'illustration de soixante-huit noms propres variés, répartis en vingt-sept exemples, présentés isolément, sous forme de séries, ou dans des énoncés, nous montrerons les différences de traitement de la catégorie lexicale du nom propre par l'onomastique, la logique et la cognition, notamment comment chacune de ces trois disciplines conçoit, à sa manière, le rapport au sens du nom propre, et par là, nous ferons enfin ressortir le lien entre langage (nom propre) et réalité (extralinguistique).

1. La perspective onomastique

Si d'emblée les noms propres ont été exclus du système de la langue par Saussure, qui considérait qu'ils relevaient de l'extralinguistique, pendant longtemps la question du sens des noms propres n'a fait l'objet d'aucune étude linguistique, en dehors des travaux d'onomastique.

L'approche linguistique du nom propre qui s'inscrit dans le cadre de « l'onomastique ou science des noms propres » (Camproux, 1982, p. 5), branche de la lexicologie, étudie le nom propre sur un plan historique, philologique et étymologique, cherchant à l'expliquer plutôt qu'à le définir. Camproux (1982, p. 15) affirme que l'onomastique consiste en une investigation lexico-étymologique, qu'elle s'attache aux problèmes sémantiques, à l'analyse morphologique et morphosyntaxique, par l'étude grammaticale des suffixes et du rôle des flexions, par la classification des noms selon leur structure grammaticale et leur genre, etc.

Illustrons cela par une série de neuf exemples¹ de noms algériens, relevés dans la région de Béjaïa. Cette série permet d'observer la place des morphèmes grammaticaux, préfixes et suffixes, ainsi que des morphèmes discontinus, dans des patronymes et toponymes, qu'ils servent à construire, et partant, de mettre en exergue leur structure :

- (1) Le préfixe berbère **bou-**, qui signifie « celui, ceux au(x) », dans : **Boulimat**, **Bounekach**.
- (2) Le préfixe berbère **i-**, morphème du masculin pluriel kabyle, dans : **Ikourab**, **Issoumar**.
- (3) Le préfixe berbère **ou-**, qui signifie « de », dans : **Ouladene**, **Ouzlime**.
- (4) Le préfixe berbère **t-**, morphème du féminin, singulier et pluriel, dans : **Tagma**, **Tagouba**.
- (5) Le suffixe arabe **-a**, morphème du féminin, dans : **Djebira**, **Smina**.
- (6) Le suffixe berbère **-en**, morphème du masculin pluriel kabyle, dans : **Aliouen**, **Azzougen**.
- (7) Le morphème discontinu du substantif masculin pluriel kabyle, que forment le préfixe **i-** et le suffixe **-en (i...-en)**, dans : **Ihaddaden**, **Ibachiren**.
- (8) Le morphème discontinu du substantif féminin pluriel kabyle, que forment le préfixe **t-** et le suffixe **-ine (t...-ine)** dans : **Tigheldine**, **Tikharoubine**.

¹ Exemples fournis par Akir (2003).

(9) Le morphème discontinu du substantif féminin singulier kabyle, que forment le préfixe *t-* et le suffixe *-t (t...-t)*, dans : *Taassast, Taazibt*.

C'est ainsi que chacun des éléments grammaticaux susdits, par leurs différentes déclinaisons, contribue à expliquer la construction des noms propres qui les abritent, fournissant les données de l'analyse morphologique, morphosyntaxique et lexicale, qu'exige toute étude onomastique.

De leur côté, Baylon et Fabre (1982, p. 24) précisent que « l'étude et l'explication des noms propres sont comprises dans la science étymologique », puis indiquent que cette dernière se définit comme « l'origine des vocables, quand on saisit le sens d'un mot au moyen de son interprétation, et elle se présente alors comme une remontée vers les sources des choses à l'aide de la source même des signes linguistiques ». Par ailleurs, ils ajoutent que, au 18^{ème} siècle, déjà, De Brosses réalise, d'une part, l'importance de l'étude des noms propres, qui, selon lui, peuvent s'avérer des témoins de substrat linguistique, laquelle étude passe inéluctablement par une recherche étymologique, d'autre part, que « le nom propre n'est finalement qu'un nom comme les autres, qu'il a une origine et un sens, qu'il est une forme de langue soumise aux lois de l'évolution et de la dérivation » (Baylon et Fabre, p. 25-26).

L'onomastique analyse l'unité « nom propre » comme n'importe quelle lexie, comme un mot ordinaire ; il est question afin de comprendre, le sens du nom propre, de la recherche de l'étymon et du mot d'origine ayant donné naissance à ce nom propre, en d'autres termes, il s'agit de remonter à une période où ce mot n'était pas encore devenu un nom propre. En effet, elle s'est fixée pour objectif d'établir le sens des anthroponymes et des patronymes en tentant justement de reconstituer le sens du terme d'origine à partir duquel ceux-ci ont été créés. Ce terme d'origine, qui appartient au lexique, souvent ancien, d'une langue dans laquelle il est nom commun ou adjectif, finit par « passer le seuil du nom propre », pour accéder au statut de nom propre ; celui-ci perdra au fil du temps la motivation de sa dénomination, et son sens cessera d'être évident et accessible.

Observons, à cet égard, les exemples² d'anthroponyme et de toponymes algériens suivants, rencontrés dans la région de Béjaïa :

(10) *Bakaro* : Toponyme, altération de *Vaccaro*, initialement, patronyme du propriétaire pied-noir, d'origine italienne, du domaine éponyme. À l'origine, le mot *vaccaro* est un nom commun italien qui signifie « vacher ». La transformation du nom propre *Vaccaro* en *Bakaro*, résulte du fait que, dans l'usage kabyle, les sons [b] et [v] constituent des variantes phonétiques.

² Exemples fournis par Akir (2003).

(11) *Oulmou* : À la fois patronyme et toponyme, qui vient du nom commun latin *ulmus*, soit « orme ».

(12) *Tala K'frida* : Toponyme composé, issu du berbère et du latin : *tala* est un terme berbère signifiant « source, fontaine », et *K'frida* est une contraction du latin *aqua frigida* dont le sens est « eau froide ».

(13) *Targua* : Toponyme issu du kabyle, équivalent de « rigole, ru » ; ce terme s'apparente au verbe « irriguer », du latin *irrigare*, de *rigare*, c'est-à-dire « arroser »³.

Notons que les noms, cités en exemple *supra*, sont d'origines diverses. C'est toujours par le biais de l'étymologie, donc en remontant à l'origine du nom propre, à « sa source », que l'onomastique établit son appartenance linguistique et son sens lexical, un sens que le changement de catégorie (passage de la catégorie du nom commun ou de l'adjectif à celle du nom propre), opéré dans le temps, n'affecte nullement.

L'onomastique ne vise pas à établir une théorie générale du sens des noms propres, mais à lever l'opacité sémantique de ces derniers, en remontant à des éléments linguistiques qu'elle tente de reconstituer en vue d'en déterminer le sens, lequel ne suscite aucune controverse parce qu'il s'agit en réalité du sens de mots du lexique.

L'utilité et le mérite d'une approche onomastique ne sont, certes, plus à prouver puisque cette dernière est reconnue comme la discipline linguistique en charge des noms propres. Néanmoins, étant donné qu'elle analyse les noms propres isolément, et non dans un contexte, donc, sans s'intéresser à leur fonctionnement syntagmatique ou phrastique, elle représente une étude considérée comme parallèle à celle du nom propre dans la langue, où se créent les diverses constructions et interprétations de celui-ci, qui préoccupent tant grammairiens et linguistes. De ce fait, les réalisations de l'approche onomastique se sont retrouvées en marge des études linguistiques portant sur les théories des fonctionnements syntaxique, lexical et sémantique du nom propre.

2. La perspective logique

Le point de départ des travaux de linguistiques portant sur le nom propre est à trouver dans les propositions de la logique, auxquelles ceux-ci ont, sans nul doute, beaucoup emprunté. Deux thèses opposées du sens des noms propres se dégagent principalement de ces propositions : celle du nom propre vide de sens, considérant que celui-ci n'est qu'une forme dépourvue de sens, une

³ Explication donnée par Cheriguen (1993, p. 172).

sorte de signifiant sans signifié, et celle qui présente le sens du nom propre comme une description du référent auquel il renvoie. Le point de divergence entre ces deux thèses réside dans le fait que certains sont partisans de l'idée que l'acte de référence effectué par le nom propre implique un sens et décrit ainsi son référent, alors que d'autres rejettent fermement cette idée.

Toutefois, il semble nécessaire ici de mettre l'accent sur le paradoxe suivant, qui n'est pas des moindres, où les noms propres paraissent « à la fois avoir et ne pas avoir de sens » (Kleiber, 1981, p. 295). En effet, d'une part, le fait que les noms propres permettent de référer à des particuliers, y compris ceux qui sont absents sans pour autant les décrire, comme le font les descriptions définies, laisse à penser qu'ils sont porteurs de sens ; d'autre part, le fait qu'ils ne soient pas descriptifs défend l'hypothèse de leur vacuité sémantique.

2.1. La thèse du nom propre vide de sens

Les tenants de cette thèse, avec à leur tête Mill (1843) et Kripke (1972), non seulement excluent le nom propre du système de la langue, mais, de ce fait, renoncent aussi à expliquer certains emplois du nom propre à l'exemple des énoncés (14), (15), (16), (17), (18) et (19) :

- (14) Il est né à *Orléansville*.⁴
 Il est né à *El-Asnam*.
 Il est né à *Chlef*.

En effet, la théorie du nom propre vide de sens ne peut pas chercher à analyser les emplois faits du nom propre dans les énoncés de la série (14), considérés comme synonymes, mais qui présentent néanmoins des différences certaines, révélant que l'utilisation d'un des noms *Orléansville*, *El-Asnam*, *Chlef*, en dépit du fait qu'ils désignent un seul et même espace géographique, n'est pas neutre, donnant lieu ainsi à des effets de sens distincts.

- (15) En janvier 2015, *Alger* était *Mohamed*.⁵

- (15)' En janvier 2015, *Alger* était *Alger*.

⁴ *Orléansville* est le nom donné, par l'administration coloniale française, à la ville algérienne d'*El-Asnam*, rebaptisée *Chlef*, après le séisme du 10 octobre 1980.

⁵ Référence à la marche populaire, en janvier 2015, à Alger, des musulmans offensés par les caricatures du prophète Mohamed, publiées par le journal satirique français *Charlie Hebdo*, laquelle marche avait pour slogan principal « *Je suis Mohamed* », en réponse à « *Je suis Charlie* », formule omniprésente dans la population française, en guise de soutien indéfectible à ce journal, à la suite de l'attentat meurtrier qui a ciblé ses locaux, le 7 janvier 2015.

De même, elle ne peut voir aucun intérêt à se pencher sur l'emploi des noms propres dans les énoncés du type (15), dont la forme est « *nom propre être nom propre* », qu'elle considère comme inutiles, et auxquels elle ne trouve aucune raison d'être, et encore moins, de sens. Pourtant, il faut bien signaler que les énoncés d'identité référentielle « *nom propre être nom propre* » sont le reflet de la fausseté de la thèse des noms propres vides de sens, car si ces derniers n'avaient vraiment pas de sens, l'énoncé (15) ne transmettrait aucune autre information que l'assertion posée dans l'énoncé (15)'. Les énoncés (15) et (15)' n'étant pas tautologiques, on en conclut que les noms propres présentent un contenu sémantique.

(16) *Béjaïa* n'est plus *Béjaïa*.⁶

(17) *Béjaïa* est toujours *Béjaïa*.

La théorie du nom propre vide de sens ne peut donc pas s'intéresser non plus à l'usage des noms propres dans des énoncés tels que (16) et (17) dans lesquels ils semblent construire une contradiction ou une tautologie, alors qu'en réalité ils sont porteurs de sens.

Il n'est pas inutile de rappeler que pour Kleiber, « si l'absence de sens coïncide, comme l'affirme Katz [...], avec l'absence de propriétés et de relations sémantiques, on peut se fonder sur ces tautologies, contradictions, etc., pour conclure légitimement à l'existence d'un contenu sémantique pour les noms propres » (Kleiber, 1981, p. 385).

La conception des noms propres vides de sens peut poser le problème d'une synonymie potentielle d'énoncés. Cela apparaît dans les exemples ci-dessous présentant des énoncés qui pourraient, selon cette conception, être considérées comme vides de sens et/ou synonymes :

(18) En juin 1965, *Ahmed Ben Bella* est le président de l'Algérie.

(19) En juin 1965, *Houari Boumediene* est le président de l'Algérie.

Déclarer ces deux énoncés sémantiquement différents reviendrait, de fait, à attribuer du sens aux noms propres *Ahmed Ben Bella* et *Houari Boumediene*. Peut-on procéder autrement ? D'un côté, si l'on s'en tient à l'hypothèse des noms propres dépourvus de sens, on en déduira que l'absence de sens est égale à l'identité de sens, ce qui laisserait penser que ces deux noms seraient interchangeables, c'est-à-dire synonymes. Ce raisonnement conduirait à déclarer que ces deux énoncés sont équivalents, ce qui est totalement inexact, et, partant, démontre la fausseté de la thèse des noms propres vides

⁶ Les énoncés (16) et (17) réfèrent à l'image que reflète la ville de Béjaïa, depuis les changements qu'elle a connus, notamment sur le plan de son urbanisme.

de sens. D'un autre côté, pour pouvoir affirmer que deux énoncés comportant des noms propres sont synonymes, il faut qu'il y ait une identité de référents de ces derniers. Dans ces conditions, les deux énoncés ci-dessus ne sont bien évidemment pas synonymes. Concrètement, la théorie des noms propres vides de sens se retrouve régulièrement confrontée au type d'obstacle que permet de relever l'observation des énoncés (18) et (19) ; cela amène inévitablement à envisager une analyse sémantique des noms propres, afin de mettre en lumière la différence de sens entre ces deux énoncés.

Ainsi, il serait bien difficile d'admettre la théorie du nom propre vide de sens, sans émettre le moindre doute, car aussi intéressante puisse-t-elle être, elle ne permet pas de rendre compte de tous les emplois du nom propre.

2.2. La thèse du sens du nom propre équivalant à une description de son référent

Les logiciens qui soutiennent cette thèse se sont concentrés sur l'usage référentiel du nom propre. Ceux-ci se divisent en deux groupes pour former deux courants. Searle (1972, p. 220) explique alors que cette thèse se présente sous deux versions différentes : la version forte et la version faible. L'une et l'autre montrent que le sens individuel des noms propres est une description de son référent, avec la différence que pour les partisans de la version forte, le sens du nom propre est représenté par une ou des descriptions visant à identifier nettement le référent, et que pour les défenseurs de la version faible, le sens du nom propre ne comporte qu'un ou des traits descriptifs de son référent, comme en sémantique structurale classique.

Avec les adeptes de la version forte, tels que Frege (1892), Russell (1956), Searle (1969), le sens du nom propre se résume soit à une seule description définie du référent (quand l'identification effectuée est unique) comme dans (20), soit à un ensemble de descriptions définies toutes associées au référent comme dans (21) :

(20) *Mouloud Feraoun* → « l'auteur du roman *Le Fils du pauvre* ».

(21) *M'hamed Issiyakhem* → « l'artiste qui a peint *Regard de femme* + le représentant de la peinture moderne en Algérie + le membre fondateur de l'union nationale des arts plastiques algériens + le médaillé d'or de la Foire internationale d'Alger en 1973 + le lauréat du premier *Simba d'or* en 1980 +... ».

L'inconvénient de la version forte découle d'abord du fait qu'un nom propre puisse désigner plusieurs référents, par conséquent, les noms *Mouloud*

Feraoun et *M'hamed Issiyakhem* peuvent avoir été attribués à une école, ou à tout autre établissement ; l'instabilité du lien associant le nom propre au référent entraîne nécessairement une instabilité du sens. Ensuite, tout laisse à penser que cette version forte ne peut s'appliquer qu'aux noms propres notoires qui, malgré tout, posent eux aussi le problème de l'adéquation des descriptions définies et du sens des noms propres, dans la mesure où il existerait, par exemple, quelque part dans l'univers d'autres *Mouloud Feraoun* et *M'hamed Issiyakhem* n'ayant de relation ni avec la littérature, ni avec l'art.

Cela vient confirmer l'idée que cette version forte de la thèse ne correspond pas à des noms propres tout à fait banaux, qui ne jouissent d'aucune réputation ; car dans ces conditions, si l'on reste dans l'optique considérant que le sens du nom propre est une description définie ou la somme des descriptions définies de son référent, on se demande, d'une part, quelles seraient la ou les descriptions définies qui détermineraient le sens d'un nom inconnu et passant inaperçu, à l'instar de ceux qui forment l'exemple ci-dessous :

- (22) *Ahmed Mebrouk*
Aouicha Dernali
Baya Barkat
Louisa Chabane
Madjid Cherif
Nassim Ferhat

On constate, d'autre part, l'impossibilité de reconnaître comme sens, des descriptions définies incluant toute sorte d'informations insignifiantes qui ne visent pas à identifier univoquement un référent, telles que *la couturière*, *la nouvelle élève*, *l'amie d'enfance de mon frère*, *la sœur du professeur de piano*, etc.

C'est d'ailleurs en raison de l'ensemble des embarras que présente la version forte de la théorie que la version faible a été défendue et qu'elle s'est maintenue.

Avec les adeptes de la version faible, comme Jespersen (1924), le sens individuel du nom propre se restreint à des traits sémantiques généraux tels que [+/-mâle], [+/-humain], [+/-animé], etc., ou à des spécifications telles que [*fil*], [*garçon*], [*ville*], [*pays*], [*continent*], [*rivière*], respectivement, pour les noms constituant l'exemple suivant :

- (23) *Salima*
Saïd
Constantine
Algérie
Afrique
Soummam

Cette version considère que les noms propres sont dotés de sens, au même titre que les noms communs, parce qu'ils comportent les traits caractéristiques du particulier qu'ils désignent (*[fille]*, *[garçon]*, etc.).

Quoi qu'il en soit, les deux versions de la thèse du sens descriptif des noms propres sont discutables. Ne considérant que l'emploi référentiel du nom propre, la valeur contextuelle qu'acquiert un nom propre dans une situation particulière d'énonciation est mise en évidence au détriment de sa valeur lexicale.

Néanmoins, il faut tout de même reconnaître l'apport de cette thèse selon laquelle le sens du nom propre équivaut à la description de son référent ; car pour pouvoir établir une interprétation d'un emploi référentiel du nom propre, il faut nécessairement que ce dernier soit doté d'un contenu descriptif. Dans le discours, bien plus encore, les informations que renferme un nom propre référentiel correspondent à la connaissance de son référent. En outre, « de nos jours, il s'avère inconcevable d'effectuer une analyse linguistique du fonctionnement du nom propre, qu'elle soit d'ordre sémantique, lexicale ou syntaxique, sans y exploiter l'aspect référentiel ». (Akir, 2021, p. 127-128)

Force est de constater que sur la question du sens des noms propres, envisagée sous l'angle de la théorie du nom propre vide de sens, ou de celle qui présente son sens comme une description de son référent, l'approche logique a grandement fait avancer les travaux de la linguistique.

3. La perspective cognitive

Si la cognition est considérée comme l'ensemble des structures et activités psychologiques dont la fonction est la connaissance, Jean-François Le Ny explique que l'objectif de cette discipline est double puisqu'elle cherche à produire de la connaissance ou à en faire usage : « on peut caractériser la cognition comme l'ensemble des dispositifs dont la fonction est de produire et d'utiliser de la connaissance ». (Jean-François Le Ny, 2005, p. 23)

Jonasson (1994) et De Mulder (2000) dépassent les propositions logiques en introduisant une approche cognitive du nom propre dans laquelle il n'est

question ni de la forme, ni de la fonction de celui-ci. Situé à un niveau plus profond, l'aspect cognitif de la langue, lié à la pensée, fait appel à la faculté de percevoir, conceptualiser et de catégoriser, dans l'objectif de parvenir à la reconnaissance d'un particulier. À cet égard, Jonasson précise que :

Reconnaître quelqu'un ne veut pas automatiquement dire qu'on pourra fournir les critères sur lesquels se base la reconnaissance, ou qu'on pourra décrire verbalement l'identité perçue. C'est à cet endroit précis que surgit l'utilité des noms propres, que se révèlent leur fonction cognitive et leur raison d'être. À la différence des noms communs qui, en vertu de leur sens, nous aident à regrouper des objets, des individus et des phénomènes ayant des propriétés en commun, les noms propres nous permettent d'isoler des entités uniques et spécifiques, en nommant des particuliers perçus à l'intérieur des catégories établies. Ils nous aident à structurer et à mémoriser un savoir spécifique à côté du savoir général systématisé par les catégories conceptuelles. (Jonasson, 1994, p. 18)

En effet, dans la conception cognitive, les noms propres servent à repérer et à distinguer les individus sans pour autant les décrire. La dénomination par le nom propre est une manière de singulariser des personnes et des lieux à l'intérieur même de leur catégorie conceptuelle, comme l'exemplifie chacun des noms *infra*.

- (24) *Algérie*, dans la catégorie des pays.
Salah, dans la catégorie des garçons.
Saleha, dans la catégorie des filles.
Affalou, dans la catégorie des villages.
Gouraya, dans la catégorie des montagnes, etc.

Ainsi, dans la mémoire de l'être humain, chaque nom propre serait directement associé à l'image d'un individu. Du reste, c'est pour cette raison que De Mulder (2000, p. 47) ne voit pas dans le nom propre un désignateur rigide, mais qu'il le définit en tant que *désignateur direct*.

Du fait de cette association directe, spécifique et stable dans la mémoire, du nom propre avec un particulier, celui-là implique l'unicité référentielle et se passe de sens conceptuel. Avec un nom propre, le particulier est désigné directement, sans intermédiaire, alors qu'avec un nom commun, le particulier est désigné indirectement, à l'aide d'un concept et d'un sens lexical.

De Mulder (2000), qui prolonge et développe cette approche cognitive du nom propre, considère que ce dernier est doté d'un concept individuel permettant une interprétation liée au référent désigné. Estimant que les noms propres n'ont pas de sens lexical, mais qu'ils transmettent des informations, il affirme que :

Il s'agit bien d'éléments conceptuels qu'un locuteur peut présumer associés aux noms propres par les autres locuteurs de la communauté linguistique. Il semble toutefois qu'il s'agit de connotations et la plupart des chercheurs ne sont pas prêts à inclure ces éléments dans le sens des noms propres. (De Mulder, 2000, p. 58)

Jonasson (1994) considère que la fonction cognitive du nom propre est de nommer, d'affirmer et de maintenir une individualité ; de ce fait, il est fondamental que cet acte de nommer un particulier passe par la perception et la reconnaissance de son individualité et de sa spécificité ; car le nom propre est chargé de désigner le même individu, appelé à évoluer ou à se transformer sans jamais perdre son identité.

À cela, Jonasson (1994) ajoute que le fait de retenir un nom propre dans le but de référer à un particulier s'inscrit dans une visée tant cognitive que communicative ; elle défend fermement l'idée que l'apprentissage des noms propres a un double objectif : celui de désigner un individu et celui de structurer le monde. Dans ces conditions, le rapport établi entre le nom propre et l'individu se situe à la fois au niveau de la conscience, de la mémoire stable, et au niveau communicatif de l'interaction linguistique. Il est donc question d'interdépendance du langage et de la connaissance de la réalité extérieure, ainsi que du phénomène de stockage des connaissances dans la mémoire. De cette façon, outre la fonction référentielle qu'il assure fondamentalement dans la communication par son association directe et durable à une entité particulière, le nom propre, pourra tout aussi servir autrement.

En fait, il convient de distinguer la catégorie linguistique du nom propre de sa fonction référentielle et de la concevoir d'un point de vue cognitif comme une classe d'expressions linguistiques associées dans la mémoire stable à un particulier :

Un nom propre ne se contentera pas de désigner un particulier dans l'acte communicatif, mais sera associé à ce particulier par un lien plus stable, subsistant en dehors de tout acte communicatif entrepris. Ce lien direct et stable entre un nom propre et un particulier est une convention sociale résultant d'une dénomination préalable et sera dit lien **dénominateur**. (Jonasson, 1994, p. 19)

Ce lien dénominateur devra obligatoirement être reconnu dans la communication, car l'interprétation des noms propres peut dépendre de la connaissance préalable de ce lien.

Si la dimension cognitive de la langue porte sur le rôle de celle-ci dans la

catégorisation, il importe de souligner que cette dernière permet d'établir une « structure prototypique de la catégorie du nom propre » (Jonasson, 1994, p. 22), dont les membres centraux, c'est-à-dire « le noyau de la catégorie », sont en principe les anthroponymes et les toponymes, en raison de leurs caractères non descriptif et mono-référentiel. Ces derniers déterminent cette prototypicalité qui relève du fait que ces noms sont aisément reconnus comme noms propres, de surcroît, les plus importants de tous. Exemple :

- (25) *Amirouche*
Jugurtha
Fatma
Ali
Cherchell
Tamanrasset
Hoggar
Aurès

Les unités lexicales présentées dans l'exemple (25) sont systématiquement identifiées comme des noms propres, renvoyant à une personne unique ou à un lieu unique, dépourvus de toute description.

Opaques sur un plan sémantique, car non descriptifs, ces noms propres ne peuvent pas être interprétés comme les autres unités du lexique, qui renseignent sur les propriétés du particulier auquel elles sont associées ; et même s'ils ont un sens apparent, comme le met en évidence l'exemple (26), ce sens est sans lien avec la réalité désignée : « les onomasticiens postulent une « désémantisation », une sorte de suppression de ce sens original étymologique et conceptuel, en faveur de la convention de dénomination qui garantira désormais un lien direct et durable avec un particulier » (Jonasson, 1994, p. 36).

- (26) *Djamel* (beauté)
Salim (sain)
Tewfik (réussite)
Leïla (nuit)
Nour (lumière)
Yasmine (jasmin)

Jonasson (1994) estime que ces noms, à la morphologie mono-lexicale, présentent une forme nominale spécialisée dans le rôle de nom propre ; elle les qualifie, de ce fait, de noms propres purs, comparativement à d'autres noms considérés comme plus périphériques et moins typiques, tels que ceux de l'exemple (27)⁷, et qu'elle appelle des noms propres descriptifs.

⁷ Relevés à Béjaïa, les toponymes constituant cet exemple sont fournis par Akir (2003).

- (27) *Bab el Louz* (porte des amandiers)
Ain Sekhoun (source chaude)
Les Oliviers
Les Quatre Chemins
Oued Seghir (petit cours d'eau)
Bir Esselem (puits de la paix)

Sur un plan morphologique, ces noms sont constitués de plusieurs parties, qui ne sont pas spécialisées dans le rôle de nom propre, puisqu'il s'agit de noms communs, d'adjectifs, de déterminants ; cela explique que sur le plan sémantique, ils présentent une certaine transparence apportée par une description.

L'aspect cognitif de la langue se propose d'intervenir dans la sélection des éléments de la catégorie des noms propres. Il détermine clairement les limites de cette catégorie, ce que la linguistique n'a pas fait, puisqu'elle n'a pas fourni les critères définitoires nécessaires et suffisants pour fixer l'appartenance d'une unité lexicale à la catégorie en question. La cognition, elle, en faisant abstraction de la composante sémantique d'ordre lexicale et notionnelle, classe un terme dans la catégorie du nom propre, lorsque celui-ci est intégré, mémorisé et reconnu en tant que tel, dans l'esprit des locuteurs. Comme le confirme Jonasson :

La prototypicalité de la catégorie sera alors due au fait que le niveau où se révèle la vraie nature du nom propre est enfoui à l'intérieur de la tête des sujets parlants, dans leur conscience et dans la structure de leur mémoire à long terme. Là, les noms propres emmagasinés sont associés directement à l'image de phénomènes particuliers qu'ils désignent sans l'intermédiaire d'un sens conceptuel. (Jonasson, 1994, p. 23)

Conclusion

C'est un fait, le nom propre a éveillé la curiosité et a été l'objet de nombreuses réflexions, dans les trois champs disciplinaires que sont l'onomastique, la logique, et la cognition ; cet intérêt pour la catégorie lexicale du nom propre, a influencé les approches linguistiques ultérieures. Que les propositions de ces disciplines constituent des réflexions antérieures (logiques et onomastiques) ou simultanées (cognitives) aux points de vue apportés par les travaux du champ de la linguistique, toutes les trois les ont considérablement alimentés. Si la linguistique actuelle s'intéresse principalement aux aspects syntaxiques et stylistiques du nom propre, impliquant, de fait, une analyse interprétative, les propriétés du nom propre, qui se dégagent des approches onomastique, logique et cognitive, relèvent

principalement du domaine de la sémantique.

Les noms propres ont été perçus, des années durant, comme privés de sens, conduisant ainsi la sémantique à les négliger, voire, à les ignorer ; les linguistes se limitaient alors à indiquer que leur rôle était exclusivement référentiel.

Pour les logiciens, ce rôle référentiel des noms propres est déterminant, car il est, à juste titre, représentatif du lien essentiel entre le langage et la réalité. Cela se confirme notamment à travers la thèse du sens du nom propre qui équivaut à la description de son référent et selon laquelle les informations que renferme un nom propre correspondent à la connaissance de son référent ; car l'interprétation d'un emploi référentiel du nom propre, passe nécessairement par le contenu descriptif de ce dernier.

En ce qui concerne les onomasticiens, il s'agit également de mettre en lumière le rapport du langage au réel. Ceux-ci cherchent à lever l'opacité sémantique des noms propres et tenter de les reconstituer, en remontant à des termes très anciens, voire d'origine, à partir desquels ces noms propres ont été créés. Cela permet de rétablir le lien entre la dénomination et le référent du nom propre, compte tenu du fait que celui-ci perd, au fil du temps, la motivation de sa dénomination, et que son sens cesse d'être évident et accessible.

Enfin, du point de vue des cognitivistes, eux aussi préoccupés par la relation entre langage et réalité extralinguistique, outre la fonction référentielle que le nom propre assure dans la communication par son association directe et durable à une entité particulière, la dénomination par le nom propre est une manière de singulariser des individus à l'intérieur même de leur catégorie conceptuelle. Cette relation établie entre le nom propre et son référent se situe à deux niveaux, celui de la communication (de l'interaction linguistique) et celui de la mémoire du locuteur. L'association, dans la mémoire, du nom propre avec un particulier implique l'unicité référentielle et se passe de sens conceptuel comme de sens lexical. Doté d'un concept individuel permettant une interprétation liée au référent désigné, le nom propre transmet des informations, c'est-à-dire des éléments conceptuels qui lui sont associés, en vertu de la connaissance de la réalité extralinguistique.

Ainsi s'achève notre compte rendu du « parcours » du nom propre, à travers son traitement par l'onomastique, la logique et la cognition. Mettant en exergue le lien entre le langage et le réel, ces trois disciplines, liées à la question du sens, constituent manifestement un aspect incontournable des travaux linguistiques sur le nom propre. Les théories développées par celles-ci restent très présentes dans le débat linguistique autour du nom propre et

de son sens, sachant que jusqu'à l'heure actuelle, ce dernier suscite encore de nombreuses interrogations.

Références bibliographiques

- Akir, H. (2003). *Etude toponymique de Béjaïa, Tichy et Aokas - Approche sémantique et morphologique*. [Mémoire de magistère non publié]. Université de Bejaia.
- Akir, H. (2021). Approche logique du nom propre. *Expressions*, 11, 116-129. URL <https://fac.umc.edu.dz/fll/images/expressions11/Hania%20AKIR.pdf>
- Akir, H. (2023). Approche sémantique du nom propre. *Aleph, Langues, médias & sociétés*, Vol. 10 (1), 17-31. URL <https://aleph.edinum.org/7594>
- Baylon, C., & Fabre P. (1982). *Les noms de lieux et de personnes*. Nathan.
- Camproux, C. (1982). De l'onomastique. Dans C. Baylon & P. Fabre : *Les noms de lieux et de personnes* (p. 5-21). Nathan.
- Cheriguen, F. (1993). *Toponymie algérienne des lieux habités*. Alger Epigraphe.
- De Mulder, W. (2000). Nom propre et essence psychologique. Vers une analyse cognitive des noms propres ? *Lexique*, 15, 47-62.
- Frege, G. (1892). *Écrits logiques et philosophiques*. Seuil.
- Jespersen, O. (1924). *La philosophie de la grammaire*. Minuit.
- Jonasson, K. (1994). *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Duculot.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de références : descriptions définies et noms propres*. Université de Metz.
- Kripke, S. (1972). *La logique des noms propres (Naming and Necessity)*. Minuit.
- Le Ny, J.-F. (2005). *Comment l'esprit produit du sens. Notions et résultats des sciences cognitives*. Odile Jacob.
- Mill, J.S. (1843). *Système de logique déductive et inductive*. Alcan.
- Russell, B. (1956). *Logic and knowledge*. Allen and Unwin Ltd.
- Searle, J.R. (1972). [1969]. *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*. Hermann.

AUTEURE

Hania AKIR est maître de conférences en sciences du langage, au département de langue et littérature françaises, de l'université de Béjaïa. Ses axes de recherches sont en rapport avec le nom propre. Elle s'intéresse à

l'étude du nom propre, sur les plans étymologique et lexicologique, et de fait, morphosémantique, ainsi que sur les plans syntaxique et stylistique, en analysant les diverses constructions que celui-ci permet, dans la langue et le discours, et la variété des effets de sens qu'il entraîne.

Publications, thèse et mémoire de Hania Akir

- (2023). Approche sémantique du nom propre. *Aleph, Langues, médias & sociétés*, Vol. 10 (1), 17-31.
- (2022). Expressions figées et noms propres. *Aleph, Langues, médias & sociétés*. URL. <https://aleph.edinum.org/6767>
- (2021). Approche logique du nom propre. *Expressions*, 11, 115-129.
- (2020). Le nom propre dans l'œuvre de Jean Sénac. *Nouvelle Revue d'Onomastique*, 62, 223-249.
- (2018). Le rôle de l'expansion dans le fractionnement du référent du nom propre dans certains textes journalistiques algériens d'expression française, *Cahiers de langue et de littérature*, 13, 40-52.
- (2018). Toponymie de la région Béjaïa-Tichy-Aokas. *Expressions*, 4, 63-76.
- (2017). Le fractionnement du référent du nom propre dans les textes journalistiques algériens d'expression française. *Cahiers de langue et de littérature*, 10-11, 115-128.
- (2015). Le prénom dans l'œuvre de Jean Sénac : l'expression d'un nationalisme et d'une discrimination raciale. *Les Cahiers du SLADD*, 8, 15-32.
- (2015). Le nom du Père dans l'écriture de Jean Sénac, *Cahiers de langue et de littérature*, 7, 11-19.
- (2014). Le nom du père, entre identité et existence, *Didacstyle*, 5, 166-173.
- (2010). *Le nom propre dans l'œuvre de Jean Sénac - Etude onomastique et approche textuelle*. [Thèse de doctorat non publiée]. Université de Béjaïa.
- (2009). Noms propres et recherche identitaire dans l'œuvre de Jean Sénac, *Synergies Algérie*, 8, 217-225.
- (2003). *Etude toponymique de Béjaïa, Tichy et Aokas - Approche sémantique et morphologique*. [Mémoire de magistère non publié]. Université de Bejaia.